

Un vétéran

Autor(en): **Gaillard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 45

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1872. Il lui a été donné par son propriétaire, Jules Perrin, qui avait acquis l'hôtel de l'Ancre en 1867 dans une mise aux enchères ordonnée par la commune. C'est en 1850 que le nom d'hôtel de l'Ancre apparaît pour la première fois. Jusqu'à cette date, ce fut, dans l'ordre chronologique, le Cabaret d'Ouchy, le Logis d'Ouchy et l'Auberge d'Ouchy. Byron n'est donc pas descendu à l'hôtel de l'Ancre, comme on le dit communément, mais à l'Auberge de commune d'Ouchy en 1816, longtemps avant, vous le voyez, que l'hôtel portant son nom fût construit.

Sur les vieilles photographies ou dessins d'Ouchy, on aperçoit très bien la silhouette de l'hôtel de l'Ancre, avec ses deux rampes d'escalier au dessous duquel il y avait une taverne que le fermier sous-louait, puis un élégant clocher, d'où une cloche de dimensions respectables annonçait les heures à la population. Y avait-il une sonnerie de midi ? Nous ne pourrions pas l'affirmer, mais les archives communales restent à notre disposition. Nous y sommes accueillis par le sourire d'un certain Doug que vous rencontrez sans doute sur votre route sous le nom chrétien de Louis Grivel. Alors, sans jamais nous ennuyer, nous poursuivrons nos recherches. S'il est prouvé qu'il y a plus d'un demi-siècle, et même moins, il y avait à Ouchy une sonnerie de midi, nous prions très respectueusement la Société de développement d'Ouchy de s'enquérir des raisons pour lesquelles le port de Lausanne doit se contenter de la sonnerie un peu lointaine de Pully. Remarquons qu'on sonne midi à Chaillilly où les cloches inaugurées il n'y a pas longtemps font concurrence à celles de la Cathédrale.

Ce que nous savons, c'est que Jules Perrin, pour gagner de la place, fit démolir le clocher de l'hôtel de l'Ancre et transporter la cloche aux combles de la Tour, dont il était locataire. Chose curieuse (nous le verrons plus loin) un autre propriétaire, celui de la Tour, se refusa carrément à laisser subsister à la Tour l'horloge publique que les gens d'Ouchy avaient eu tant de peine à récupérer, et aussi tant de plaisir, car elle leur valut, avec des couplets de circonstance, l'une des plus jolies mascarades du jour de l'An que l'on ait pu voir au bord du lac, et même dans les rues de Lausanne, où elle se déroula dans la rue de Bourg, sur St-François, sur la place de la Palud, devant l'Hôtel de Ville, édifice où l'on porte les revendications les plus variées, voire les plus imprévues.

* * *

Déjà en 1808 (vous le voyez, nous ne remontons pas au Déluge) on se plaignait à Ouchy de la difficulté de connaître l'heure exacte. Le 10 juin, rapportent les procès-verbaux de la Section économique, la Municipalité fait observer au citoyen Develey, régleur des horloges de la ville, que celle d'Ouchy ne marche plus depuis quelque temps : « A quoi il a répondu que cela provenait de ce que cette horloge avait besoin de réparations indispensables, entre autres d'échappement et de détente. Il a été chargé de faire monter à Lausanne le mouvement de cette horloge pour la faire voir au citoyen maisonneur. »

A peu près à la même époque, soit le 6 octobre 1809, c'est une protestation contre la concurrence faite au sous-fermier du Logis d'Ouchy, qui entendait exercer un monopole, celui de servir à manger aux passants.

Le 23 janvier 1815, il est dit que M. l'Inspecteur des domaines dépose un devis montant à 48 livres. Accordé moyennant garantie contre toutes ultérieures réparations pendant deux ans.

Ce n'est pas à Ouchy seulement qu'on n'avait pas l'heure exacte. A la fin de janvier 1820, on signale l'irrégularité des horloges de la ville, ce qui nuit aux leçons, les étudiants arrivant en classe les uns après les autres, à intervalles assez grands, ou, osons-nous ajouter, pour des raisons à eux seuls connues. Et voici l'explication des irrégularités des horloges de la ville : Les derniers froids ont sans doute contribué au mal dont on se plaint, dit le texte officiel, mais il vient encore plus de la négligence de celui qui

soigne les horloges ; une fois celles-ci réparées convenablement, la pendule astronomique de l'Académie pourrait servir de régulateur les jours où l'on ne verrait pas le soleil. Il faudrait seulement avoir soin de la consulter. Les trois horloges de la ville ayant été réparées, la Section économique fait venir devant elle le citoyen Develey pour lui signifier qu'il doit être plus exact dans son office. Tout arrive à la fois. Le sieur Louis Ronget (tantôt c'est Monsieur, tantôt citoyen, tantôt sieur) locataire de l'Auberge d'Ouchy voudrait (21 février 1821) que la commune construisît deux petits cabinets fermés à l'entrée du corridor de cette auberge, de manière que les personnes qui traversent puissent passer sans être inquiétées par les buveurs qui occupent, en été, le corridor. Ronget paiera pendant la durée de son bail le 5 % par an du coût de ces cabinets et remettra le corridor dans son état primitif à la fin de son bail si ces cabinets ne convenaient plus. On accepte cette proposition. Quelque temps après, le 18 juillet 1823, l'inspecteur des bâtiments est autorisé à faire nettoyer l'horloge d'Ouchy. Voici une autorisation toute élémentaire. Nous allons marcher plus vite. En 1849, nous retrouvons l'horloge d'Ouchy en mauvaise posture : Le citoyen Aubert, qui a succédé à Develey, dit que lorsqu'on sonne la cloche, le clocher en bois, balançant, imprime un mouvement à l'horloge qui la fait arrêter et que, depuis quelque temps, ce mouvement étant plus fort, dérange un levier et arrête la sonnerie. Ce clocher en bois balançant nous laisse un peu rêveurs...

Nous voici en 1850. Le 4 janvier de cette année-là figure pour la première fois dans les registres de l'Hôtel de Ville le nom d'Hôtel de l'Ancre, qui remplace celui d'Auberge d'Ouchy, dont Ronget est toujours le fermier. Il ne paraît pas faire de florissantes affaires si l'on en juge par le délai d'un an qu'il demande pour s'acquitter d'un billet de fr. 1000 qu'il redoit pour loyer arriéré. La Municipalité lui refuse l'installation du gaz, qu'il finit par obtenir le 9 juillet suivant, moyennant qu'il paiera l'intérêt de la dépense.

(A suivre).

L. Mogeon.

ELECTIONS COMMUNALES

Du haut de la tribune, un électeur violent

criait, flagellait le conseiller sortant.

« Citoyens, disait-il, que de belles promesses

Aux électeurs sont faites: plus de taxes traitresses,

Municipalité forte... le bonheur pour tous !

Un tel, sitôt nommé, s'est bien fichu de nous,

Car jamais, en séance, il n'a pris la parole,

Son programme affiché n'était que faribole :

Des mots, encore des mots, du verbiage sans plus.

Citoyens, mes amis, nous sommes tous déçus,

Et ! comment ? s'écria dans la salle un bon drille.

Tout de même, merci !... merci pour la cédille !

QUAND LA LUMIERE MANQUE

HACUN a expérimenté, un jour ou l'autre, à telle ou telle occasion, qu'il commençait véritablement à apprécier une chose à l'instant où il ne la possédait plus, qu'il s'agisse d'un parapluie, d'un couteau à plucher les pommes de terre... ou de la santé !

La Compagnie qui nous vend quotidiennement l'électricité, n'est pas sans ignorer cette importante loi morale. C'est pourquoi, de temps en temps, elle nous prive de la lumière pour mieux nous faire mesurer et estimer à sa juste valeur ses innombrables qualités !

Pour que la leçon soit le plus frappant possible, elle nous coupe le courant, brusquement, dans les conditions qui nous sont le plus défavorables. Par exemple, quand nous sommes au cinéma, ou quand nous saccageons les tiroirs à la recherche d'un bouton de col, ou à l'instant précis où le héros du roman policier va être fait prisonnier par les gendarmes !

Dans la maison tout entière c'est le sauve-qui-peut général. Des portes se ferment en claquant. Des pas hésitent en descendant les escaliers, des

mais frôlent la paroi, un genou heurte une chaise tapie dans l'ombre, une voix crie :

— Alois ! Les plombs ont sauté !

L'homme interpellé s'approche en tâtonnant de la fenêtre, s'empace dans un angle de la table, jure sourdement, examine le quartier et répond :

— C'est pas les plombs... il n'y a point de lumière chez les Pache !

Alors, quand on s'est bien rendu à l'évidence, quand la lumière ne revient décidément pas, on organise l'attaque de la nuit. On s'en va à la recherche des bougies. On monte sur un tabouret pour atteindre le carton juché sur le dernier tablard, on brûle un nombre astronomique d'allumettes qui jonchent la cuisine. Enfin, on met la main sur les deux ou trois « rongeurs » de chandelle qu'on époussette avec amour ! Comme on n'arrive généralement pas à dénicher de bougeoir, on fiche la bougie dans un goulot de bouteille et l'on se regarde, ravi de son ingéniosité. On ne tarit pas d'éloges sur la douceur de la lumière naturelle ! On remue de vieux souvenirs sur le temps où on n'avait pas l'électricité. Chacun déclare que c'était le beau temps, plein de poésie mystérieuse. Sur les murs de la pièce, les ombres prennent des dimensions de monstre. On se croirait dans un studio de prise de vues d'un film « pas pour gens nerveux » ! Comme on a besoin de prendre quelque chose dans la chambre à coucher, on ouvre la porte et... l'on tourne le bouton ! On commence alors à réaliser son impuissance. Le chat vous glisse entre les jambes et joue avec la pantoufle que vous venez chercher ! Il savoure, en silence, sa supériorité de bête nyctalope.

Et ce geste, de porter la main à l'interrupteur, c'est inutile, vous n'arriverez pas à l'éviter, à la cave, dans le corridor, aux escaliers ! Parfois même, vous vous avancez jusqu'à la « poire » que vous revissez, machinalement, et brusquement vous pensez « c'est vrai, il n'y a plus de courant ! » Et rejoignant la seule pièce éclairée, vous dites :

— Mais, qu'est-ce qu'ils fabriquent dans leurs usines ?

La Compagnie d'électricité veut vous faire boire la coupe jusqu'à la lie !

— Ah ! ah ! tu t'énerves, mon petit, eh bien, patiente encore un moment !

La bougie s'en va tout en bave, le long de la bouteille ! La situation devient tragique. La flamme baisse, baisse... Mais, comme toujours, la maman sauve la situation ! Elle a retrouvé la lampe à pétrole. La bonne vieille lampe de laiton brillant, au pied largement évasé, aux décorations naïves. On déboîte le tube obstrué de toiles d'araignées, on sort la mèche large et humide encore et une forte odeur de vieux pétrole flotte sur les choses... on est sauvé !

Bientôt, la flamme fume, s'agrandit, s'appointit et, du coin de son tablier, la maman astique le métal...

Alors, d'un coup, la lumière revient ! On se lève, on rit, on parle. On a comme un poids qui vous est enlevé. On voit clair...

Au milieu de la table, sur un journal déplié, la lampe à pétrole qu'on a oublié d'éteindre, hausse sa ridicule flamme jaune.

Benj. Guex.

UN VETERAN

NON pas un vieux grognard blanchi sous l'uniforme, sec comme un hareng, la figure tannée et parcheminée, le plastron décoré, retiré sous sa tente et racontant ses campagnes à des auditeurs attentifs et enthousiastes, mais un citoyen comme vous et moi, revu l'autre jour après une longue absence et qui m'a appris, sans phrases, du ton le plus modeste, qu'il était à la fois vétéran-chanteur et vétéran-trompette. Rien que ça ! Je lui ai tiré ma révérence et l'ai félicité d'autant plus chaudement que la température était basse et le temps maussade.

Il aurait le droit d'être fier et de le montrer ; il se contente de l'être intérieurement et se borne

à glisser dans son regard une lueur fugace de satisfaction lorsqu'il avoue ses neuf lustres de sociétariat. Il a mené de front musique vocale et musique instrumentale, « notes cuivrées et notes roucouées », dit-il : l'une reposait de l'autre et les deux faisaient diversion au train-train habituel de la vie. Il a une ample moisson de souvenirs, tous apparentés, ne présentant que des variantes superficielles de temps, de lieux et de milieux, fleurs pareilles aux nuances plus ou moins prononcées, qui jalonnent la longue route parcourue en y laissant quelques rayons de gaieté, de bonne et franche camaraderie.

Ce sont en particulier les fêtes, les concerts et les concours, couronnant le travail patient et persévérant, qui mettent leur rayonnement sur la grisaille des ans. Il ne les égrenne pas, ces souvenirs, étant sobre de paroles et réservé en sentiments ; un mot seulement, un trait lancé au hasard de la conversation, montre une mémoire fidèle et une sensibilité toute juvénile.

Son désir de jouer de la « trompette » s'est réalisé de bonne heure ; gamin de quatorze ans, il s'époumonnait à sonner du piston, s'évertuait à la conquête du coup de langue sans cracher dans son embouchure ; à seize ans, maître des tra-la-la, des tara-ta-ta, initié aux contre-temps comme aux bémols et aux dièses, il était enrôlé dans la fanfare et lancé dans la carrière qu'il n'a jamais abandonnée. Il a sonné la diane et la retraite aux soldats du bataillon 4 ; de premier bugle, il a passé premier piston, puis directeur, pour rentrer finalement dans le rang.

Les sons du cuivre ont éveillé le chanteur qui dormait en lui et l'ont invité à rechercher des harmonies moins éclatantes, mais plus pénétrantes ; et le voilà classé second ténor et élevé bientôt aux fonctions de chef de partie.

Cette double pratique de la musique lui a été jusqu'ici un besoin et une jouissance ; elle a été une de ses forces, elle lui a maintenu la gaieté du caractère, la jeunesse du cœur et l'activité de l'esprit, occupé par ailleurs de besoins plus matériels et plus nécessaires. Comment cet amour des sons musicaux ne se serait-il emparé de lui quand, dès sa naissance, il a été bercé aux résonances de l'enclume ? La chanson du fer et de l'acier sous les coups du marteau, sous la morsure de la lime ou de la meule à émeri, le crépitement des étincelles, le ronronnement même du soufflet, ne sont-ils pas aussi évocateurs, aussi vibrants qu'un « pas redoublé », aussi impressionnants, aussi pénétrants qu'un chœur patriotique ou qu'un hymne guerrier ? Et cet amour-là n'est pas près de le quitter, quoiqu'à certains moments il parle de lassitude, par simple coquetterie de l'âge ; tant qu'il pourra tenir debout devant son feu de forge, il restera fidèle à la chorale et à la fanfare. Le piston lui a formé de vastes poulmons, qui ne demandent qu'à souffler l'harmonie : il ne va pas caponner à la veille de ses doubles noces d'or avec le chant et la musique ! Qu'on prépare les médailles !

A. Gaillard.

Un billet de cent francs, par Louisa Musy. — Editions Spès, Lausanne — 1 vol. 3 fr. 50.

Ce roman pourrait fort bien s'intituler « Comment on devient paysanne » ou encore « Quand l'amour s'en mêle ».

Jacqueline, fille d'instituteur et dactylo, se voit dans l'obligation d'abandonner son emploi et son amoureux, celui-ci faussement accusé d'avoir volé un billet de cent francs, pour suivre ses parents dans un petit village. Elle fait bientôt la connaissance d'un jeune paysan qu'elle épouse sans l'aimer vraiment. La vie, dans le gros ménage de campagne, ne va pas sans heurts, mais, quand l'amour naît, tout est plus facile et c'est ce que l'auteur nous montre en des pages charmantes écrites en un style clair, nuancé, plein de naturel et d'humour.

Ce volume est fort bien illustré par Mlle M.-L. Chapuis dont les dessins sont originaux et bien campés.

A une époque où il n'est pas facile de trouver des romans pour jeunes filles qui soient intéressants, il faut saluer avec reconnaissance l'édition de « Un billet de cent francs ». Ajoutons que le volume est fort bien imprimé par la maison Pache-Varidel & Bron, à Lausanne.



EVIDEMMENT, C'EST UN BRAVE HOMME !...

La volontaire disparut. Ses jupes volèrent à sa suite... Et Barroz grimaça un sourire car il aimait à effarer les gens. C'était à sa voix qu'il devait une bonne part de son influence : dans bien des villages à la ronde on n'eût pas trouvé de « creux » comparable au sien. Les femmes en prenaient des synopes et les hommes, même ceux qui posaient pour les braves, n'en menaient pas large !

Près d'une heure avant la séance — il est toujours bon de prendre contact avec ses concitoyens — Barroz pénétra dans la salle à boire de l'auberge. Immédiatement, il distingua ceux auprès desquels il convenait de s'asseoir... Bien vite, l'animation fut grande. C'était à qui viendrait saluer. De gros riens éclairaient. On trinçait. Et Barroz remplissait tous les verres. Car les élections communales étaient à l'horizon et les moins mettaient leur bulletin dans l'urne tout comme les plus influents. Pélogruz, le bancal bambocheur, s'approchait donc et Pipette, et Cosaque, et Napoléon, d'autres encore qui tendaient leur verre prêts à applaudir à toute parole tombée des lèvres de Barroz. Successivement, l'orateur disait leur fait aux mômières, aux ristous, aux empêcheurs de danser en rond. Et il concluait :

— Aujourd'hui, il faut des hommes d'attaque à la tête des communes et des grands conseillers à la hauteur !... Ça n'est plus comme dans les temps !... Avant, la routine !... Maintenant, le progrès !... Il faut soigner le développement économique... Qui est-ce qui a introduit aux Biores la machine à battre, l'électricité, la première faucheuse mécanique ?... Qui ?... Est-ce le pasteur ou bien moi ?... Reste encore à assécher les marécages de l'Épine noire... Ça pourrait donner du tout bon terrain... Et il lançait les bras en avant, il questionnait son monde des yeux. Et tous baissaient la tête, dominés par sa force.

Enfin, les municipaux s'assemblèrent dans la petite salle du premier étage : le syndic Moilloz, gros homme blond et mou, François-Ulysse Martaud, le seul qui osât parfois, dire nettement son opinion, et Alfred à Charles, une bonne pâte, et Hector Bottuz, une créature de Barroz, un buveur intrépide, goîtreux et mystique.

Silencieux, ses épais sourcils froncés, Barroz regardait ces hommes dont il se méfiait et qu'il allait mâter une fois de plus, envahi déjà par la fièvre des batailles, par le désir de voir les dos s'arrondir, les yeux se baisser... Tout ce qu'il avait obtenu, ne le devait-il pas à la violence ?... Alors, pourquoi donc hésiter ?... Il faut un chef pour mener un village. Il faut que le chef stimule les faibles, compte les sornois en révolte, brise les récalcitrants. Sans cela, c'est le désordre, c'est la confusion ; ce sont les affaires tirées à hue et à dia. Et alors rien ne se fait. On piétine sur place, on se plaint, on récrimine. Oui, vraiment, il faut qu'un homme se dresse au milieu des autres hommes, qu'il leur montre la direction et surtout qu'il casse net ceux qui seraient tentés de mettre des bâtons dans les roues.

Or, déjà, lassé de lutter contre Barroz, le pasteur Biautard venait de se faire nommer dans une paroisse lointaine. Et d'un !... Restait Tavonne. La victoire ne serait définitive, indiscutable, que lorsque le facteur crierait grâce à genoux. On allait voir !

Les mains au dos, humant les odeurs du vin, Barroz se promenait de long en large dans la petite salle. Il notait les attermoissements du syndic, les silences rusés de François-Ulysse. Puis, d'un mot, soudain, il tranchait le fil d'une ques-

tion, il dénouait un nœud, il culbutait une objection.

Quand la question du dessèchement des marécages eut été suffisamment débattue, on se regarda, l'ordre du jour étant épuisé.

— Encore une petite affaire !... lança Barroz. Et soudain ses traits s'affirmèrent, son menton pointa, ses yeux prirent une fixité dure. Puis, radouci, il sourit. Par ces contrastes, il impressionnait.

— Je m'en vais vous lire une décision municipale en date du 1er mars 1903 : « Il est interdit (avec quelle force il lança ce mot, s'arrêtant un instant après l'avoir articulé) à tout piéton, voiture, ou véhicules divers de circuler dans la propriété communale, comprenant bois et champs, sise rière les Bulaies. Tout contrevenant sera passible d'une amende... »

De nouveau Barroz lança : — Il est interdit... Est-ce clair ? — Ben sûr !... articula faiblement le syndic. — Bien sûr !... répéta insolemment Barroz.

Seulement, ce règlement, qui l'applique ? Une république est fondée sur le respect, sur l'observation des lois et règlements, sans exception aucune de personne ni de privilège... Or, sur le terrain communal, les gamins vont cueillir des pissenlits, des champignons, ramasser des noisettes... L'automne passé, on y menait les chèvres. Et on foule l'herbe, on piétine les jeunes pousses... Sans doute, maintenant, on est en hiver. Mais le printemps approche. C'est le moment de prendre une décision ! Notre devoir de municipaux est d'administrer les biens de la commune comme les nôtres, la même chose... On l'a solennellement promis... Or, y en a-t-il un, parmi nous, qui permette aux gamins, au public, de fouler son herbe ?

L'argument porta. Cependant François-Ulysse Martaud, qui savait bien à quoi Barroz en voulait venir, objecta sans grande conviction :

— On ne peut pourtant pas mobiliser le garde-champêtre et le gendarme pour surveiller ce mauvais terrain... Il n'y a rien que du marécage.

— Mauvais terrain !... riposta Barroz. Parce que tout le monde y circule, pardi !... Laissez-vous trajecter les gens sur vos prés, Martaud ?... (A suivre.) Benj. Vallotton.

N'importe quand. — Un amateur d'antiquités qui s'est arrêté dans une auberge pour y déjeuner, avise dans un coin de la salle une très belle horloge ancienne.

— A quelle époque remonte-t-elle ? demande-t-il à l'aubergiste.

— Bah ! La saison n'y fait rien, il suffit de la remonter tous les jours.

Un Vaudois, peintre du roi de Yougoslavie. — Ce Vaudois, c'est Marcel Amiguet, l'homme qui voyagea pendant quatre ans dans un studio automobile. En Serbie, il eut à faire le portrait du roi Alexandre, mais d'incroyables quiproquos, dus au fait qu'Amiguet ne savait pas le serbe, faillirent faire tout échouer. C'est ce que l'artiste qui est aussi une fine plume, raconte avec vie et couleur dans L'Illustré du 9 novembre. Ce même numéro contient de superbes vues de fleurs et d'oiseaux de chez nous, une page sur le film en préparation des « Misérables » de Victor Hugo, une vue frappante des troubles de Jérusalem, de bons portraits du Dr Emile Roux et de M. Maurice Lugeon, Prix Benoist 1933, ainsi que nombre d'autres actualités.

Les jolis trousseaux s'achètent toujours chez L. BROUSOZ AU TROUSSEAU MODERNE MORGES

PRUDENCE ! ! ! !

Si vous voulez boire un apéritif de marque, sain, stomacal, hygiénique, ne demandez plus un « Bitter » mais exigez „UN DIABLERETS“.

Pour la rédaction : J. Bron, édit. Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.